

PRÉVOYANCE

ÊTES-VOUS BIEN

PROTÉGÉ ?

**CABINET
BRANCHET**

GRUPE VERSPIEREN

www.cabinetbranchet.fr

UN CONTRAT COMPLÉMENTAIRE PRÉVOYANCE, POURQUOI FAIRE ?

- ▶ Pour **pallier** l'insuffisance du régime obligatoire des médecins libéraux
- ▶ Pour **préserver** votre niveau de vie en cas d'arrêt de travail momentané ou durable
- ▶ Pour **assurer** une sérénité financière à vos proches en cas de décès

LES POINTS FORTS DE BRANCHET

- Conseil
- Contrat sur mesure
- Tarifs négociés et déduction fiscale
- Gestion de qualité

QUEL CONTRAT ? POUR QUELS BESOINS ?

Nous proposons une approche pragmatique et progressive avec un diagnostic et une solution sur mesure

LE DIAGNOSTIC

- ▶ Analyse de votre situation, de **vos besoins**
- ▶ Décryptage des conditions générales par un professionnel et focus sur **les points de vigilance**
- ▶ Conseil :
 - > Validation de **la pertinence** de la couverture existante, le cas échéant
 - > Accompagnement dans le choix d'une solution **sur mesure**

LA SOLUTION

- ▶ **Sur mesure**, adaptée à vos besoins et à votre exercice professionnel
- ▶ **Différenciante** : prise en compte des aspects qualitatifs et quantitatifs (vos niveaux de garantie)
- ▶ Disposant **des meilleurs standards** du marché
- ▶ Bénéficiant **de tarifs préférentiels**
- ▶ Avec des procédures **d'adhésion simplifiées** et la qualité de gestion du Cabinet Branchet

CABINET
BRANCHET

GRUPE VERSPIEREN

UNE QUESTION ? UNE PRÉCISION ?
OBTENIR UN DIAGNOSTIC ?

Tél. ▶ 04 76 18 13 00

Mail ▶ prevoyance@cabinetbranchet.fr